



- **Activité certifiée ISO 9001:V2000**
- **Respect de l'environnement**
- **Valorisation des déchets**
- **Emballage de récupération étanche**

QUI EST RESPONSABLE DES DECHETS ?

L'entreprise industrielle qui crée par son activité des déchets en est légalement responsable et doit mettre en place les mesures nécessaires à leur élimination. Métaconcept conscient des difficultés que cela peut provoquer auprès des industriels a mis en place un système de collecte de métaux blancs afin d'assurer leur élimination ou recyclage conformément à la réglementation en vigueur.

INFORMATION ENVIRONNEMENT

La récupération des vieux métaux en vue de leur retraitement est la solution idéale pour toutes les entreprises de la filière métallurgique. Elle permet une meilleure protection de l'environnement. La prise de conscience des problèmes liés à l'environnement est nouvelle, mais les solutions à ces problèmes existent déjà et restent en œuvre.

Métaconcept possède une forte expérience dans la collecte des vieux métaux et a mis au point un service de recyclage rapide et performant pour répondre aux exigences du monde industriel moderne.

Les vieux métaux traités par Métaconcept sont de différentes provenances :

- Oxydes collectés sur les bains de métal en fusion, en électronique et autres industries
- Bains de brasage ou d'étamage pollués
- Résidus de soudage à la vague
- Les déchets de bijouterie
- Les queues d'anodes
- Les chutes de laminés à base d'étain
- La fabrication des coussinets et des radiateurs automobiles.
- Tous les déchets métalliques issus de la poterie d'étain et l'électrodéposition

Métaconcept est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en place de procédures de travail qui garantissent un respect scrupuleux de l'environnement. Que ce soit dans la fourniture de produits non polluants tels que alliages sans plomb, flux de soudure sans COV, produits hydrosolubles ou encore la récupération des déchets générés par nos clients, nous avons toujours mené une politique volontaire de minimisation du déchet ultime.

Métaconcept assume la responsabilité de la fabrication des produits qui seront utilisés en générant des déchets en assurant la reprise des déchets des produits qu'elle a vendus.

Pour ce faire, Métaconcept a mis en place un service qui prend en compte les déchets dès qu'ils sont générés jusqu'à leur retraitement.

Recyclage

REPRISE DES DECHETS

- Mise en place de fûts en dépôt-consignation par Métaconcept (seaux en acier galvanisé, contenance de 30 Kg env)
- Recueil des informations sur jours et heures d'enlèvement
- Relevé des fûts, contenant vos déchets, par Métaconcept (via notre transporteur habituel agréé)

CONTACTER LE DEPARTEMENT RECYCLAGE CHEZ METACONCEPT :

Ligne directe : 04.78.51.87.76 - Fax : 04.78.51.38.37

E-mail : recyclage@metaconcept.fr

LEGISLATION

Mais que dit la loi ?

La loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux est complexe mais renvoie les différents agents de la filière dos-à-dos en obligeant (art.2) toute personne "qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et d'une façon générale à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions de la présente loi, dans des conditions propres à éviter les dits effets" et en obligeant les producteurs, importateurs ou exportateurs (art.5) à "justifier que les déchets engendrés, à quelque stade que ce soit, par les produits qu'ils fabriquent, importent ou exportent sont de nature à être éliminés dans les conditions prescrites à l'article 2".

CLASSIFICATION DES DECHETS

(selon Catalogue Européen des Déchets)

CODE	Types de déchets
10 04 00	Déchets provenant de la pyrométallurgie du plomb
10 04 01	Scories (première et seconde fusion)
10 04 02	Crasses et écumes (première et seconde fusion)
12 01 00	Déchets provenant de la mise en forme (forge, soudure, presse, étirage, tournage, fraisage)
12 01 03	Limailles et chutes de métaux non ferreux
12 01 13	Déchets de soudure
14 03 00	Déchets provenant de l'industrie électronique
17 04 00	Métaux (y compris leurs alliages)

NOS FUTS DE RECUPERATION



↑ Ne pas dépasser ce niveau de remplissage (maxi 30 Kg) ↑

 **Récupération des déchets d'étain** 

Ce bidon est plein !!! Appelez

METACONCEPT

Service Recyclage

Tél : 04 78 51 87 76

recyclage@metaconcept.fr



- Conserver à l'abri des intempéries
- Neuf par inhalation et par ingestion
- Toujours conserver le couvercle sur le bidon
- Se laver les mains après utilisation
- Peut contenir du plomb (effets cumulatifs)
- Peut contenir du métal chaud

Métaconcept - ZA de Taffignon - 69630 CHAPONOST - www.metaconcept.fr - Tél : 04 78 51 38 38 - Fax : 04 78 51 38 37

Toutes les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Métaconcept

